

ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE
PATRIARCAT DE MOSCOU

РУССКАЯ ПРАВОСЛАВНАЯ ЦЕРКОВЬ
МОСКОВСКИЙ ПАТРИАРХАТ

RUSSISCHE ORTHODOXE KERK
PATRIARCHAAT VAN MOSKOU

AARTSBISDOM
VAN BRUSSEL EN BELGIË

ARCHEVÊCHÉ
DE BRUXELLES ET DE BELGIQUE



Rue des Chevaliers 29
B-1050 Bruxelles
tél./fax : + 32 2 513 33 74
info@archiepiskopia.be

БРЮССЕЛЬСКО-БЕЛГИЙСКАЯ АРХИЕПИСКОПИЯ

Riddersstraat 29
B-1050 Brussel
tel./fax : + 32 2 513 33 74
www.archiepiskopia.be

DECRET

Par ses actions le diacre Victor Yudine, clerc de l'Archevêché de Bruxelles et de Belgique, s'est placé sous l'action du canon XVI du saint premier Concile oecuménique de Nicée.

Se basant sur ce fait et sur l'infraction qu'il a portée à son serment d'ordination diaconale en "se refusant à revenir dans son diocèse et devant être excommunié" je décrète l'interdiction de son service religieux ultérieur.

+ Simon,

archevêque de Bruxelles et de Belgique.



Bruxelles, le 20 mars 2019